

Bagnolet, le 23 novembre 2023

Le secrétaire général du Syndicat Unitaire de
l'Inspection pédagogique

à

Monsieur le directeur général de
l'enseignement scolaire

Monsieur le directeur,

Depuis le 1^{er} septembre 2023, une nouvelle circulaire organisant les sorties scolaires est entrée en application. Elle remplace celle, très équilibrée et efficace, qui avait été élaborée suite à l'accident du Drac qui avait coûté la vie à six enfants et leur accompagnatrice.

Nous avons été surpris qu'un nouveau texte modifiant notamment la chaîne de responsabilité dans la décision d'autorisation des sorties, ait été élaboré sans consultation des organisations syndicales représentatives des IEN, principaux intéressés par les modifications réglementaires de cette circulaire.

De fait, ce nouveau texte présente des lacunes qui conduisent les DASEN, y compris dans une même académie, à des interprétations différentes. Dans l'état, les inspectrices et inspecteurs du 1^{er} degré ne disposent ni des ressources humaines, ni de l'autorité d'enquête leur permettant de répondre dans des délais réduits, aux demandes d'autorisation qui leurs sont présentées. Par ailleurs, leur statut ne leur permet pas d'engager leur responsabilité en signant ces autorisations : Seuls les DASEN, s'appuyant sur les services dont ils disposent, ont l'autorité fonctionnelle permettant une telle signature.

Aussi, le SUI-FSU vous demande instamment de suspendre sine die la mise en œuvre de la circulaire MENE2310475C du 16 juin 2023 et de restaurer les dispositions de la circulaire n° 99-136 du 21 septembre 1999 jusqu'à la publication d'un texte stabilisé.

Dans l'attente, nous appelons les inspectrices et inspecteurs à se déclarer incompétents pour signer les autorisations de sorties scolaires qui leurs sont présentées et de transférer à leur DASEN les dossiers les plus urgents.

Le SUI-FSU soutiendra tous·tes ceux et celles qui feraient l'objet de pressions de leur hiérarchie.

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, en l'expression de mes meilleures salutations.

Eric Nicollet
Inspecteur de l'Éducation nationale
Secrétaire général du SUI-FSU

